

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

- · Frais de déplacement
- Médicaments
- Repas et séjour
- Vêtements
- Autres

DIRECTIVES:

À lire attentivement avant de remplir le formulaire. Pour qu'une demande de remboursement soit acceptée, il faut que la travailleuse ou le travailleur ait avisé la CSST de l'événement qui donne lieu à cette demande en remplissant le formulaire Réclamation du travailleur.

IMPORTANT

Remplir la ou les sections appropriées selon la catégorie de frais pour lesquels un remboursement est demandé.

Joindre les **originaux** des reçus et des ordonnances (c'est une condition essentielle pour obtenir un remboursement). Bien attacher ces documents au formulaire et s'assurer d'y inscrire le numéro du dossier CSST.

Si une personne qui accompagne la travailleuse ou le travailleur en raison de son état de santé demande un remboursement, elle doit prendre soin de bien remplir la section 2 et d'y inscrire les renseignements demandés sur la travailleuse ou le travailleur. La travailleuse ou le travailleur doit aussi joindre au formulaire l'ordonnance médicale autorisant l'accompagnement.

Si la CSST a consenti une avance pour un déplacement, le montant de cette avance doit être inscrit dans la case prévue à cette fin.

Pour un traitement rapide, faire parvenir le formulaire au bureau régional de la CSST chargé du dossier.

Toute demande relative à des frais de déplacement, de repas ou de séjour doit être faite dans les 6 mois de la date à laquelle ces frais ont été engagés.

FRAIS DE DÉPLACEMENT

Transport en commun

Les déplacements effectués au moyen des transports en commun (autobus, métro, train, traversier) sont remboursés selon leur coût réel. Joindre les reçus si le transporteur a l'habitude d'en fournir.

Automobile

Les frais d'utilisation d'une automobile sont remboursés au taux de 0,145 \$ par kilomètre.

Note. Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous êtes incapable d'utiliser les transports en commun ou si vous avez des besoins particuliers qui peuvent occasionner des frais supplémentaires.

Taxi

Avec l'autorisation de la CSST et sur ordonnance médicale, les déplacements sont remboursés selon leur coût réel, sur présentation des reçus.

Stationnement et péages

Les frais de stationnement et les péages sont remboursables selon leur coût réel

Déplacement à plus de 100 kilomètres

Si vous choisissez de vous rendre à plus de 100 kilomètres de chez vous pour recevoir des soins qui sont disponibles à une distance moindre, veuillez communiquer avec nous avant d'effectuer ces déplacements. Nous pouvons les autoriser s'il s'agit de la solution appropriée la plus économique. Sinon, vous aurez droit à un remboursement équivalent à un déplacement de 200 kilomètres aller-retour

MÉDICAMENTS

Indiquer clairement le nom de chaque médicament et le nom du médecin qui l'a prescrit. Joindre l'original de chacun des reçus.

FRAIS DE REPAS ET DE SÉJOUR

Repas

Les frais de repas ne sont généralement remboursés que si la destination est à plus de 16 kilomètres de la résidence. Sur présentation des reçus originaux, les repas effectivement pris sont remboursés aux conditions suivantes :

- si le départ doit s'effectuer avant 7 h 30, le déjeuner est remboursé jusqu'à concurrence de 10,40 \$;
- si le départ doit s'effectuer avant 11h 30 et le retour après 13 h 30, le dîner est remboursé jusqu'à concurrence de 14 30 \$
- si le départ doit s'effectuer avant 17 h 30 et le retour après 18 h 30, le souper est remboursé jusqu'à concurrence de 21.55 \$.

Séiour

L'hébergement dans un hôtel ou chez un parent ou un ami doit être autorisé par la CSST. Les frais sont remboursés sur présentation de reçus selon les taux suivants :

-coucher dans un établissement hôtelier

· Île de Montréal

(jusqu'à concurrence de 126 \$* par nuit)

· Communauté urbaine de Québec

(jusqu'à concurrence de 106 \$ par nuit)

· Hull, Laval, Longueuil

(jusqu'à concurrence de 102 \$* par nuit)

· Ailleurs au Québec

(jusqu'à concurrence de 83 \$* par nuit)

- allocation accordée pour chaque jour de voyage comportant un coucher à l'hôtel (5.85 \$)
- coucher chez un parent ou un ami (22,25 \$ par nuit)
- * Entre le 1^{er} juin et le 31 octobre de chaque année, les indemnités maximales de 126 \$, de 102 \$ et de 83 \$ sont portées respectivement à 138 \$. à 110 \$ et à 87 \$.

VÊTEMENTS

Décrire brièvement les dommages causés aux vêtements au moment de l'accident. Préciser la nature des frais engagés (nettoyage, réparation, remplacement) et joindre les factures. S'il s'agit d'un remplacement, indiquer le prix d'achat du vêtement endommagé.

Note. En vertu de la loi, le nettoyage, la réparation ou le remplacement de vêtements ne sont pas entièrement remboursés. Ces frais sont assujettis à une franchise qui est revisée le 1^{er} janvier de chaque année.

AUTRES FRAIS

Inscrire dans cette section tous les autres frais engagés en raison de l'accident du travail et non mentionnés ailleurs dans le formulaire. Pour un remboursement relatif à des services,

bien indiquer :

- la période pendant laquelle le service a été fourni;
- le nom du fournisseur;
- le genre de service fourni;
- le nombre d'enfants (dans le cas de services de garde);
- le montant des frais engagés (montant demandé).

Joindre l'original de l'ordonnance médicale s'il y a lieu ainsi que tous les reçus. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le bureau régional de la CSST.



22 01 23

DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

Personne qui l'accompagne

VISITE CHEZ LE MÉDECIN

	I to to the state of the state	e da : accompagne	Adiloo
) Identité de la personne qui fait la demande		② Références de la travailleuse d	ou du travailleur
lom - Prénom		Numéro de dossier CSST	Date de l'événement
TREMBLAY PIERRE		103 940 3381	2.0.0.5 0.1 0.3
Adresse			20030103
1151 RUE CÔTÉ		Numéro d'assurance sociale	
QUÉBEC G	de postal Numéro de téléphone Numéro de	999999999	
Frais de déplacement (joindre l'original des reçus)			
Date Lieu de départ Lieu d'arrivé	Raison du déplacement	Moyen de transport	Distance Montant demandé aller/retour
lois Jour	Physio Ergo Autres (préciser)	utilisé	(km) Transport Stationnement

Directions régionales de la Commission de la santé et de la sécurité du travail

Pour joindre la CSST, un seul numéro : 1 866 302-CSST (2778)

Abitibi-Témiscamingue 33, rue Gamble Ouest Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3 Téléc. 819 762-9325

2e étage 1185, rue Germain Val-d'Or (Québec) J9P 6B1 Téléc. 819 874-2522

Bas-Saint-Laurent 180, rue des Gouverneurs Case postale 2180

Rimouski

(Québec) G5L 7P3 Téléc. 418 725-6237

Capitale-Nationale

425, rue du Pont Case postale 4900 Succursale Terminus Québec (Québec) G1K 7S6

Téléc. 418 266-4015 Chaudière-Appalaches

835, rue de la Concorde Saint-Romuald (Québec) G6W 7P7 Téléc. 418 839-2498

Côte-Nord Bureau 236 700, boulevard Laure Sept-Îles

RESIDENCE

RESIDENCE

(Québec) G4R 1Y1 Téléc. 418 964-3959

235, boulevard La Salle Baie-Comeau (Québec) G4Z 2Z4 Téléc. 418 294-7325

Estrie

Place-Jacques-Cartier Bureau 204 1650, rue King Ouest Sherbrooke (Québec) J1J2C3 Téléc. 819 821-6116

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

163. boulevard de Gaspé Gaspé

(Québec) G4X 2V1 Téléc 418 368-7855

200. boulevard Perron Ouest New Richmond (Québec) GOC 2B0 Téléc 418 392-5406

Île-de-Montréal

CLIN. PHYSIO

HOP. LAVAL

1, complexe Desiardins Tour Sud, 31e étage Case postale 3 Succursale Place-Desiardins Montréal (Québec) H5B 1H1

Téléc. 514 906-3200

Lanaudière

432, rue De Lanaudière Case postale 550 Joliette (Québec) J6E 7N2 Téléc. 450 756-6832

Laurentides

6e étage 85, rue De Martigny Ouest Saint-Jérôme (Québec) J7Y 3R8 Téléc. 450 432-1765

Laval 1700 boulevard Laval Laval

(Québec) H7S 2G6 Téléc. 450 668-1174

Longueuil

25, boulevard La Fayette Longueuil (Québec) J4K 5B7 Téléc. 450 442-6373

Mauricie et Centre-du-Québec

AUTOBUS

AUTO

Bureau 200 1055, boulevard des Forges Trois-Rivières (Québec) G8Z 4J9

Téléc. 819 372-3286

Outaouais 15, rue Gamelin Case postale 1454

Gatineau (Québec) J8X 3Y3 Téléc. 819 778-8699

Saguenay-Lac-Saint-Jean Place-du-Fiord

901, boulevard Talbot Case postale 5400 Chicoutimi (Québec) G7H 6P8 Téléc. 418 545-3543

Complexe du Parc 6e étage 1209. boulevard du Sacré-Cœur Case postale 47 Saint-Félicien

(Québec) G8K 2P8 Téléc. 418 679-5931 Saint-Jean-sur-Richelieu

145, boulevard Saint-Joseph Case postale 100 Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z1

Téléc. 450 359-1307

Valleyfield 9, rue Nicholson Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4M4 Téléc. 450 377-8228

Yamaska

350

4.16

1.25

32

2710, rue Bachand Saint-Hvacinthe (Québec) J2S 8B6 Téléc. 450 773-8126

Bureau RC-4 77, rue Principale Granby (Québec) J2G 9B3

Téléc. 450 776-7256

Bureau 102 26, place Charles-De Montmagny Sorel-Tracy (Québec) J3P 7E3 Téléc. 450 746-1036

Pour obtenir des renseignements :



DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS

				∐ Travail	leuse	ou travailleur	nne qui l'a	accompagne	Autres		
①	Identit	é de la personne qui fait la d	emande				2 Référ	ences de la travailleuse	ou du trava	ailleur	
Nom	- Prénor	n					N° de dossi	ier CSST	Date de	l'événement née M	lois Jour
Adres	sse										
			Codo	naatal	No d	e téléphone	N° d'assura	nce sociale			
			Code	postal	Ind. r	ég.					
3	Frais	de déplacement (joindre l'orig	ginal des reçus)								
Da	ate	Lieu de départ	Lieu d'arrivée			Raison du déplacement		Moyen de transport	Distance aller/retour (km)	Montant demandé	
Mois	Jour			Physio (√)	Ergo (√)	Autres (préciser)		utilisé		Transport	Stationnement et péages
oind	e l'ordo	onnance médicale qui justifie le b	esoin d'accompagnemen	t et indiquer ——							
		om de la personne qui l'accompagne		<u> </u>	<u> </u>			Avance reçue (s'il y a lieu)			\$
Adre	sse			Téléphone		Signature de la personne			Anr	née M	lois Jour
						qui fait la demande					

Da	te	Nom du médicament	Nom du médecin	Montant
lois	Jour	Hom du medicament	Nom du modelm	demandé

Repas et séjour (joindre l'original des reçus)									
Date		Heure de	Heure	Prix des repas et couchers (si justifié)					
Mois	Jour	départ	d'arrivée	Déjeuner	Dîner	Souper	Coucher		

6	6) Vêtements (joindre l'original des reçus)							
Date			Cochez (√)			Prix d'achat	Montant	
Mois	Jour	Description sommaire des dommages	Netto- yage	Répa- ration	Rem- placement	du vêtement		

Réservé à la CSST							
Montants des al	locations (s'il y a lieu)						
Allocation quotidienne							
Allocation d'accompagnement							

_	Autres frais (joindre l'ordonnance médicale)							
	Services fournis du au			Nom du fournisseur de services	Genre de	Nombre d'enfants	Montant	
Mois	Jour	Mois	Jour		service	(s'il y a lieu)	demandé	
							-	

Ne p	oas o	ublier
------	-------	--------

- d'annexer l'original des reçus et des ordonnances;
- de signer et de dater le formulaire au recto.

8	ommentaires